



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E106471

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/09/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 5 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MONTBELIARD 2006B197

Siret : 491 675 518 00014

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4304921

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 722815100001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 722815100001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : F.M.A.C. SARL

3, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
25450 DAMPRICHARD

Téléphone : 03 81 44 53 56

Portable :

Site Internet : www.fmac-fleury.fr/

E-mail : fleuryjch@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
FLEURY JEAN CHARLES CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                    | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Menuisier) | 07/04/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 07/04/2023         |
| o Fenêtres de toit   | 07/04/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 07/04/2023         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 28/04/2023         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 07/04/2023         |

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.